

Projet Quartiers Libres

Fiche présentation

Avril 2021

Requalification des espaces publics :
Les places de poche

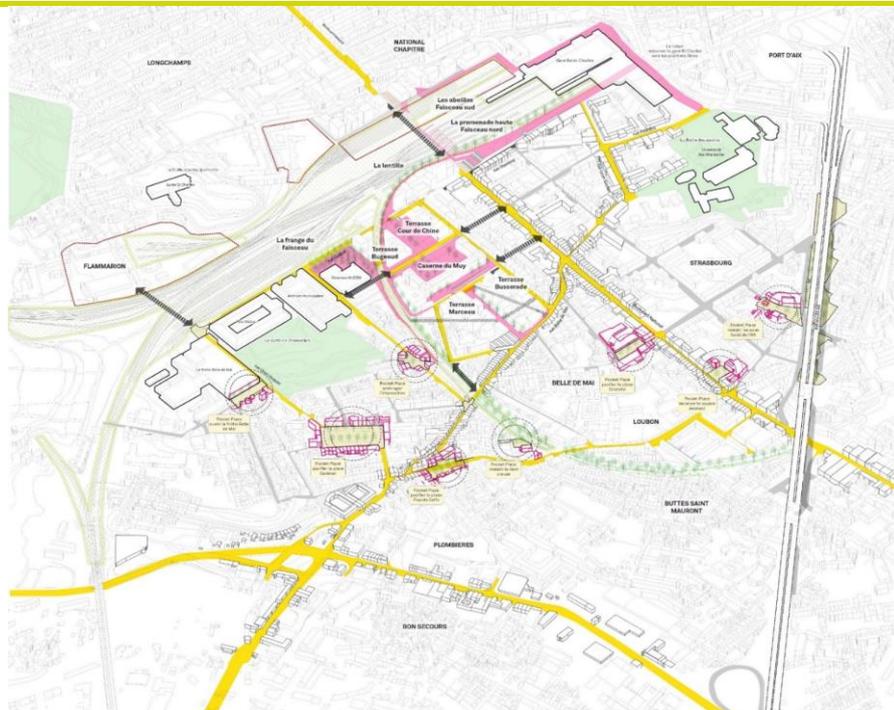
Opération Requalification des espaces publics : les places de poche

Localisation Echelle du Plan Guide des 140 ha de Quartiers Libres

Contexte

Sur le périmètre d'étude, les espaces publics n'accompagnent pas suffisamment les usages et les pratiques des habitantes et habitants du secteur, ce qui vient contraindre la qualité de vie et restreindre l'animation de la vie de quartier. L'espace dédié aux piétons est souvent encombré par les usages liés à la voiture (stationnement sur trottoir, réparation...). Les espaces publics de proximité (abords de carrefour, placettes...) ou en retrait sont peu exploités et valorisés. Les équipements publics pâttissent également du manque de lisibilité et de liens avec leur contexte immédiat. Les conflits d'usage sont nombreux et desservent la vie quotidienne des riverains.

Opération



Proposition du groupement Güller Güller/ TVK lors du dialogue compétitif (2016) (Crédit : Güller Güller/TVK).

Au sein du secteur Quartiers Libres, l'aménagement et l'apaisement de lieux de rencontres et d'échanges s'avèrent nécessaires pour améliorer le cadre de vie des habitantes et des habitants. Le projet Quartiers Libres a comme ambition de révéler de nouveaux espaces publics afin de permettre des usages divers et accessibles à toutes et à tous. Ces espaces répondent à des besoins du quotidien et ne sont pas forcément des espaces emblématiques par leur taille. Ils sont appelés les « places de poche ». Ce sont des lieux à valoriser pour la vie quotidienne des habitantes et des habitants : pour jouer à la pétanque ou au ballon, ou bien devant l'école ou devant un autre équipement pour prendre le temps de discuter avec des amis, des voisins, où simplement un endroit où on peut s'asseoir pour un moment de détente, pendant que les enfants jouent....

Cette action passe par la réduction de l'espace de voirie nécessaire aux véhicules motorisés, mais également par une l'action sur le stationnement (réglementation résidents à étudier, supprimer le stationnement illicite et ventouse) et par la requalification des axes majeurs du quartier comme lieux de vie et non seulement comme lieux de transit pour la voiture.

Les places de poche composent ainsi un chapelet de micro-places. Leurs petites surfaces et leurs aménagements minimalistes font de la conception de ces espaces du quotidien, des espaces facilement aménageables et évolutifs.

La conception des places de poche se décline selon les principes suivants :

- **Concevoir une place en profitant d'un simple élargissement de l'espace public** (les places de poche s'intègrent dans les mêmes matérialités que les continuités piétonnes alentours)
- **Créer des lieux de sociabilité et de rencontre au cœur des quartiers**
- **Permettre une appropriation aisée de l'espace**
- **Définir, mettre en œuvre et animer** ces lieux avec l'aide des habitantes et des habitants
- **Caractériser ces lieux par une singularité** : présence d'un arbre remarquable, d'un mobilier spécifique, d'une fontaine...
- **Favoriser le confort et l'intimité** : les places de poche sont installées près des espaces publics circulés et des lieux habités
- **Une démarche artistique** pourrait accompagner ces places de poche
- **Favoriser le développement de surface partagée** de type zone de rencontre et 30 km/h, ainsi qu'un élargissement global de la surface dévolue aux piétons

Les places de poches sont réalisées selon les opportunités, en accompagnement de l'entretien et de la reprise globale des espaces publics du quartier.

Investigations préalables

- ✓ **Concertation Quartiers Libres pour identifier des besoins de lieux de rencontre au sein du quartier, et valoriser des parvis d'équipements** : depuis 2014
- ✓ **Plan Guide proposant des places de poche** : 2016
- ✓ **Diagnostic réalisé par le collectif ETC, exposé lors de l'exposition « Nos Quartiers Libres » et proposition d'identification de places de poche** : 2017

Conception

- ✓ **Atlas et Guides des espaces publics 140 ha** : 2020
 - ✓ **Etudes d'Avant-Projet (AVP) intégrant la conception de deux places de poche sur le site des casernes (Belle de Mai et Cavaignac / Guibal)** : 2019
 - ✓ **Identification et réalisation d'une fiche de lot de la place de poche au nord de la Friche (Bernard – Levat – Jobin - ...)** : 2019
 - ✓ **Une place de poche Belle de Mai/Clovis Hugues/Roger Schiaffini choisie par les habitantes et les habitants en atelier de concertation parmi les 5 « Démarches prioritaires » (voir fiches correspondantes sur chacune des démarches)** : 2019
 - ✓ **Réalisation d'une fiche de lot (Belle de Mai/Clovis Hugues/Roger Schiaffini) visant la valorisation du mobilier urbain (arrêts de bus, terrasses, végétalisation), du passage sous la voie ferrée et l'apaisement du carrefour routier** : 2020
-

- ✓ Réalisation d'un schéma directeur (diagnostic, atlas, guide) des espaces publics sur les 140 ha : 2020
- ✓ Identification d'une nouvelle place de poche rue Bugeaud, de ses besoins et des parties prenantes (parvis partagé entre l'école Bugeaud, le Pavillon Belle de Mai, et la caserne du Muy ; activation de la rétrocession de la rue Bugeaud) : 2021
- ✓ Recherche-action et ateliers de co-design menés par des étudiants de l'Ecole urbaine / Présage de Sciences Po Paris pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes sur les espaces publics du périmètre Quartiers Libres (avec un focus sur les places de poche, à l'image des parvis d'établissement scolaires) : 2020 – 2021 *(en cours)*
- ✓ Définition de la prochaine série de places de poche à valoriser / réaliser : 2021 *(en cours de définition auprès de l'AGAM)*

Réalisation

(Échéances suivant les résultats des phases précédentes)

- ✓ Travail partenarial pour la mise en place d'aménagements réversibles (jardinières, jeux pour enfants...) sur le parvis partagé entre l'école Bugeaud, la caserne du Muy et le Pavillon Belle de Mai : printemps-été 2021 *(en cours)*
- ✓ Définition du plan d'action pour la réalisation des espaces publics des 140 ha avec l'AGAM : *(en cours de définition auprès de l'AGAM)*
 - Premières expérimentations issues du travail partenarial avec Sciences Po Paris sur l'accès aux espaces publics pour toutes et tous : dès fin 2021
 - Travail partenarial pour la mise en place d'ateliers de jardinage et de lecture avec les enfants des écoles voisines sur le parvis Bugeaud et les espaces extérieurs attenants : année scolaire 2021 - 2022
 - Mise en œuvre des premières propositions sur la place de poche Schiaffini-Belle de Mai (suppression stationnement illicite, végétalisation, arrêt de bus couvert) : 2022

Mise en service

- Aménagement progressif des places de poche identifiées : dès 2022 et sur toute la durée du projet Quartiers Libres



Proposition du groupement pour la place de poche Clovis Hugues/Bernard/Levat
(Crédit : Güller Güller/TVK).